

LISTE DES SIGLES	4
PRESENTATION DE LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE.....	5
Bienvenue à l'université de Nantes	5
Cursus de psychologie	5
Cadre administratif	5
Enseignants intervenant dans les formations.....	6
Bibliothèques et recherches documentaires	6
Bibliothèque universitaire (BU)	6
Bibliothèque de section (BS)	6
Maintenance technique et audio-visuelle	7
Services WEB de l'Université.....	7
Site Web de la Faculté	7
Adresse électronique.....	7
Intranet	7
Madoc	7
Pratiquer les langues étrangères à l'université	8
Pratiquer du sport à l'université	8
Campus responsable.....	8
PRESENTATION GENERALE DU MASTER PSTO	9
Responsabilités relatives au Master.....	9
Site internet	9
Présentation générale	10
Stages	10
Compétences visées.....	11
Activités visées	11
Professionnalisation.....	12
Adossement au Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL).....	13
Accréditation EuroPsy du Master	13
Commission pédagogique du Master	14
Statuts et coordonnées de l'Equipe pédagogique du Master.....	15
ORGANISATION GENERALE DU MASTER 1.....	16
Organisation des enseignements et emploi du temps	16
UE mutualisées	Erreur ! Signet non défini.
Conditions de réalisation du Travail d'Etudes et de Recherche	16
Période du stage.....	16
Maquette pédagogique.....	17
PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 7	18
UE 1 - PMSPTO7U01 - APPROCHES CONCEPTUELLES EN PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DU TRAVAIL - NIVEAU 1.....	18
PMSPTO7E1A – Environnement et qualité de vie.....	18
PMSPTO7E1B - Jugement social et relations intergroupes : modèles	18
PMSPTO7E1C - Représentations sociales : théories et applications	19
PMSPTO7E1D - Organisations et management.....	19
UE 2 – PMSPTO7U02 - RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES.....	20
PMSPTO7E2A - Recueil et traitement statistique des données	20
PMSPTO7E2B – Création et recueil des données en ligne.....	21
PMSPTO7E2C - Analyse de contenu des données d'entretien.....	21
UE 3 -PMSPTO7U05 - MODELISATION EPISTEMOLOGIQUE	
PMSPTO7E5A – Modélisation et Analyse statistique	20
PMSPTO7E5B – Modélisation scientifique et épistémologie	20
UE 4 -PMSPTO7U06 - EVALUATION, RECRUTEMENT & TRANSITION PROFESSIONNELLE	
PMSPTO7E6A – Recrutement.....	20
PMSPTO7E6B – Etalonnage des tests	20
UE 5 -PMSPTO7U07 - ATELIERS PROFESSIONNELS	

PMSPTO7E7A – Conception & planification de projet Niveau 1	20
UE 6 – PMSPTO7U03 – LANGUE VIVANTE	23
PMSPTO7E3A - Anglais	23
UE 7 – PMSPTO7U04 - TRAVAIL D'ETUDES ET DE RECHERCHES (TER) - NIVEAU 1	24
PMSPTO7E4A - Séminaire de recherche	24
PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 8	25
UE 8 – PMSPTO8U01 - THEORIES APPLIQUEES	25
PMSPTO8E1A - Analyse du travail et ergonomie	25
PMSPTO8E1B – Risques, Qualité de vie au travail et santé mentale d'urgence	23
PMSPTO8E1C - Psychodynamique du travail et clinique de l'activité	24
PMSPTO8E1D – Prévention des discriminations et gestion de la diversité	26
PMSPTO8E1E – Psychologie sociale de la santé	26
UE 9 – PMSPTO8U02 – EVALUATION ET MODELES D'ANALYSES.....	28
PMSPTO8E2A – Conception et planification de projet	28
PMSPTO8E2B – Suivi de projets tutorés	26
PMSPTO8E2C – Modélisation statistique Niveau 1.....	26
UE 10 – PMSPTO8U03 – ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	29
PMSPTO8E3A - Ethique de la recherche et déontologie professionnelle.....	29
PMSPTO83B - Connaissance des terrains professionnels (Suivi de stage).....	30
UE 11 – PMSPTO8U04 – TRAVAIL D'ETUDES ET DE RECHERCHES - NIVEAU 2	28
PMSPTO8E4A - Séminaire de recherche	28
DATES IMPORTANTES A RETENIR	29
CONTROLE DES CONNAISSANCES.....	31
Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes de l'université de Nantes.....	30
Modalités de contrôle des connaissances (MCC).....	36
MCC du semestre 7.....	36
UE 1 – PMSPTO7U01 - APPROCHES CONCEPTUELLES EN PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DU TRAVAIL - NIVEAU 1.....	36
UE 2 – PMSPTO7U02 - RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES	36
UE 3 – PMSPTO7U03 - LANGUE VIVANTE	37
UE 4 – PMSPTO7U04 - TRAVAIL D'ETUDES ET RECHERCHES - Niveau 1	37
MCC du semestre 8.....	37
UE 5 – PMSPTO8U01 - THEORIES APPLIQUEES.....	37
UE 6 – PMSPTO8U02 - EVALUATION ET MODELES D'ANALYSES	37
UE 7 – PMSPTO8U03 - ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	38
UE 8 – PMSPTO8U04 - TRAVAIL D'ETUDES ET RECHERCHES - Niveau 2	38
CALENDRIER UNIVERSITAIRE	39
INFORMATIONS PRATIQUES	42
Coordonnées des enseignants de psychologie.....	42
Coordonnées d'associations étudiantes et professionnelles en psychologie	42
Adresses utiles.....	40
Scolarité des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.....	40
Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)	40
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).....	40
Service social.....	40
Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)	40

LISTE DES SIGLES

ATER	Agent Temporaire d'Enseignement et de Recherche
BS	Bibliothèque de Section
BU	Bibliothèque Universitaire
CC	Contrôle Continu
CE	Crédit Européen
CFVU	Commission Formation et Vie Universitaire
CHSCT	Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail
CM	Cours Magistral
CNCDP	Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues
Cycle D	Doctorat
Cycle L	Cycle Licence
Cycle M	Cycle Master
EC	Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement
ET	Examen Terminal
LMD	Licence – Master – Doctorat
LPPL	Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire
MCU	Maître de Conférences des Universités
MCU HDR	Maître de Conférences des Universités Habilité à Diriger des Recherches
PAST	Professeur Associé Temporaire
PR	Professeur des Universités
PRAG	Professeur Agrégé
PSTO	Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations
PV	Procès-Verbal
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUIO	Service Universitaire d'Information et d'Orientation
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD	Travaux Dirigés
TER	Travail d'Etude et de Recherche
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche

PRESENTATION DE LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE

BIENVENUE A L'UNIVERSITE DE NANTES

Le présent livret fournit des informations générales sur la Faculté de Psychologie, l'organisation des enseignements, les modalités de validation ainsi que des informations sur les contenus des enseignements, les noms des enseignants, les références bibliographiques et autres informations indispensables pour les étudiants. En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées sur les panneaux d'affichage « Master 1 » et « Master 2 » qui se trouvent dans les couloirs près des secrétariats pédagogiques, ou *via* les listes de diffusion. Des **liens hypertexte** jalonnent ce présent livret afin de faciliter l'accès aux sites internet.

Depuis le 18 septembre 2001, date de publication au Journal Officiel, une Unité de Formation et de Recherche (UFR) de psychologie est créée à l'Université de Nantes. Cette Faculté a ses propres organes de direction. Elle est ainsi dirigée par un Directeur élu et un Conseil. Ce Conseil est composé de membres élus, et de six étudiants : trois d'entre eux représentent le cycle Licence, et les trois autres les cycles Master et Doctorat.

CURSUS DE PSYCHOLOGIE

Pour offrir une garantie au public, le législateur a établi que l'usage professionnel du Titre protégé de psychologue - loi de 1985 - est obtenu après obtention de la Licence et du Master de psychologie, assortis de stages. La Faculté de Psychologie assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie : le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

CADRE ADMINISTRATIF

N° Bureau		Tél.
		02 53 52ou 44...
	Directeur de la faculté	
152	COLOMBEL Fabienne	26 14
	Responsable administrative	
158	Mainterot Solène	26 48
	Secrétariat de la faculté	
155	BEZAULT Valérie	26 49
	Administration des relations internationales	
156	DEBONT Leslie	26 02
	Secrétariat Masters 1 et 2	
160	Elise Moulin	26 40
	Secrétariat du laboratoire	
153	LE BOURDON Margaux	26 10
	Bibliothèque	
	GARREAU Adeline	26 48
	Technicien audio-visuel	
157	VINCENT Jean-Philippe	26 24

ENSEIGNANTS INTERVENANT DANS LES FORMATIONS

Les enseignements [Cours Magistraux (CM) ; Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP)], pour l'ensemble du cursus, sont assurés par :

- des enseignants-chercheurs statutaires de la Faculté de Psychologie, titulaires de l'enseignement supérieur (environ quarante) et des enseignants associés temporaires,
- des enseignants-chercheurs titulaires qui dépendent d'autres Facultés (sciences et techniques,...),
- des chargés de cours vacataires,
- des praticiens accueillant en stage des étudiants de Licence, de Master 1 et 2.

La liste de tous les enseignants, avec leur numéro de bureau, numéro de poste téléphonique adresse électronique, figure en fin de ce livret. Les modalités de réception et/ou les heures de permanence des enseignants peuvent être affichées sur la porte de leurs bureaux. En cas de difficulté pour les rencontrer, vous pouvez les contacter par e-mail : prenom.nom@univ-nantes.fr

BIBLIOTHEQUES ET RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Bibliothèque Universitaire (BU)

La BU offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires au cursus en Psychologie.

Pour faciliter vos exposés et recherches, la BU Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, Francis, MLA...), revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, Zotero (Gestion des références bibliographiques).

Pour toute question relevant de la formation, contacter exclusivement : bu-lettres-formation@univ-nantes.fr

<http://www.bu.univ-nantes.fr/bibliotheque-universitaire/bienvenue-a-la-bibliotheque-universitaire-de-nantes-473591.kjsp>

Bibliothèque Scientifique de Psychologie (BS)

La BS de Psychologie est gérée sur le plan scientifique et administratif par

Bâtiment C – 1^{er} Etage – tél. 02 53 52 26 19 - Heures d'ouverture affichées sur la porte.

Consultation, prêt d'ouvrages, revues, tests. Ci-joint le lien qui permet d'accéder à la liste des tests disponibles à la BS

http://www.psychologie.univ-nantes.fr/32025018/0/fiche_pagelibre/&RH=1182945330136

La BS met à la disposition des étudiants :

- des postes équipés du catalogue local (BU et bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche sur les bases de données de psychologie. Des séances d'initiation ou d'aide à la recherche documentaire sont animées par la responsable de la bibliothèque.

MAINTENANCE TECHNIQUE ET AUDIO-VISUELLE

La maintenance technique est assurée par M. Jean-Philippe VINCENT qui gère et entretient le matériel pour les expériences et les projections audio-visuelles. En principe, toutes les salles sont dotées d'un équipement de vidéo-projection. Mais, en cas de difficulté, il convient de s'adresser à Jean-Philippe Vincent pour demander une assistance technique ou pour réserver un matériel d'appoint en vue des exposés ou autres présentations durant les cours.

Bureau 157, tél. 02 53 52 26 24, jean-philippe.vincent@univ-nantes.fr

SERVICES WEB DE L'UNIVERSITE

Site Web de la Faculté

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psycho.univ-nantes.fr/>

Adresse électronique

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante : **prénom.nom@etu.univ-nantes.fr**

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prénom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, Madoc...).

Madoc

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les ressources mises à disposition sur Madoc sont destinées exclusivement à un usage pédagogique. **Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs.**

PRATIQUER LES LANGUES ETRANGERES A L'UNIVERSITE

Le SUL (Service Universitaire des Langues) propose chaque semestre une offre ponctuelle de formations linguistiques ouvertes à tous les étudiants souhaitant progresser et pratiquer des langues étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien, roumain, arabe, chinois, coréen etc.) : formations intensives, ateliers de conversation, remise à niveau, modules d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation en langue étrangère, préparation aux tests de certification (TOEIC, CLES, TOEFL etc.) ou aux séjours d'étude à l'étranger. Un Centre de Ressources en Langues (CRL) va ouvrir au troisième étage du bâtiment Tertre à l'automne 2018. Dans cet espace dédié à l'apprentissage de langues étrangères, vous trouverez une bibliothèque (manuels, romans, BD, DVD etc.), une salle de visionnage de films ainsi que des postes informatiques pour travail sur plateforme et logiciels en autonomie. Le CRL accueillera toute l'année des groupes de conversations plurilingues, des clubs de lectures, un cinéclub, et divers ateliers linguistiques et culturels.

Pour consulter l'offre de cours : <http://www.pratiquerleslangues.univ-nantes.fr>

PRATIQUER DU SPORT A L'UNIVERSITE

Sports collectifs, nautiques, de combats, danse, bien-être... l'Université de Nantes offre un large choix d'activités accessibles quel que soit votre niveau. Grâce au **Pass'Sport**, chaque étudiant inscrit peut également défendre les couleurs de l'université lors de compétitions. Enfin, un dispositif exceptionnel est déployé pour que les sportifs de haut niveau puissent conjuguer études et pratique intensive de leur passion !

<http://www.univ-nantes.fr/sport/du-sport-pour-tous-a-l-universite-de-nantes-454920.kjsp>

CAMPUS RESPONSABLE

L'Université de Nantes a co-signé la charte internationale des « Campus Responsables » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21ème siècle (appelé Agenda 21).

Nantes Métropole, le CROUS, Vélo Campus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mises en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable. Surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de gobelets, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques... ne sont que quelques exemples de ce que chacun peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'année universitaire à venir.

RESPONSABILITES RELATIVES AU MASTER

Responsable pédagogique et présidente du jury :

André NDOBO

Professeur des Universités

andre.ndobo@univ-nantes.fr

(pour toute question relative à la formation, au projet professionnel, aux stages, aux modalités de contrôle et de validation des enseignements, ...)

Responsable des stages et des Rapports de Stages

Anaïs Ameline

Maîtresse de conférences

Anais.ameline@univ-nantes.fr

Responsable des Mémoires de Recherche

Elisa Sarda

Maîtresse de conférences

elisa.sarda@univ-nantes.fr

Secrétaire pédagogique :

ELISE MOULIN

Secrétariat des Masters 2

Tél. : 02 53 52 26 40

elise.moulin@univ-nantes.fr

(pour toute question relative aux aspects administratifs : inscriptions, emplois du temps, conventions de stage, ...)

Pour toute question relative à la mobilité internationale :

Leslie DEBONT

Responsable

leslie.debont@univ-nantes.fr

SITE INTERNET

Pour une présentation des informations en format numérique ou pour des compléments d'information liées aux modalités de sélection :

<http://www.psychologie.univ-nantes.fr>

PRESENTATION GENERALE

Le Master *Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)* a une double vocation : recherche et professionnelle. Il forme des professionnels en psychologie sociale, du travail et des organisations. Il permet également aux diplômés de poursuivre des études en doctorat de psychologie. Les recherches et recherches-actions qui y sont conduites doivent s'inscrire dans les axes du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire auquel le master est adossé.

Cette formation s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence de Psychologie (L3).
La capacité d'accueil du Master est de 25 étudiants en M1 et de 25 étudiants en M2.

La formation en deux ans comprend une spécialisation :

- 1) théorique en psychologie sociale : psychologie sociale et du travail ; psychologie sociale et environnementale ; psychologie sociale du jugement et des relations intergroupes ; psychologie sociale des croyances et des représentations sociales ;
- 2) méthodologique sur le recueil et traitement des données quantitatives et qualitatives ; et sur le recueil des données en ligne
- 3) pratique sur la présentation des théories appliquées et la professionnalisation (ex : évaluation, recrutement et transitions professionnelles ; organisation et changement ; regards pluridisciplinaires sur le travail,...) ;
- 4) linguistique avec la poursuite de l'enseignement de l'anglais.

L'éthique de la recherche et la déontologie des psychologues y sont approfondies.

La réalisation d'un mémoire de recherche et d'un rapport de stage vient actualiser la double compétence visée par la formation.

Poursuite d'études possibles :

Doctorat (sélection fondée sur la soumission d'un projet de thèse).

Stages

Deux stages doivent être réalisés au cours du Master :

- Un **stage en Master 1** (au minimum 150 h). Le stage de Master 1 est un stage de connaissances des terrains et des milieux professionnels d'exercice du psychologue (Cf. PMSPTO8E3B - Connaissance des terrains professionnels).
- Un stage en Master 2 (500 h). L'objectif du stage de Master 2 est de « conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant-e en le-la plaçant dans une ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de Psychologue » (**Arrêté sur les stages du 19 Mai 2006**).

Les stages sont placés sous l'autorité conjointe d'un enseignant-chercheur en psychologie, dit « maître de stage » (Le directeur.trice de recherche de l'étudiant.e sous couvert du responsable du Master) et d'un psychologue-praticien référent de la structure d'accueil. S'il n'y a pas de psychologue dans la structure d'accueil, l'étudiant.e devra trouver un psychologue qui accepte de jouer ce rôle, c'est-à-dire de se constituer en personne ressource en répondant aux questions, réflexions, etc de l'étudiant.e. Une liste de psychologues est transmise, mais d'autres psychologues peuvent être proposés par les étudiant.e.s avec l'aval du responsable du Master.

Tout stage doit donner lieu, avant son démarrage effectif, à une **convention de stage** qui est signée conjointement par le directeur de la Faculté, représentant l'Université de Nantes, le responsable de l'organisme d'accueil et l'étudiant.

La convention de stage ne peut être établie que si :

- 1) l'étudiant est inscrit à l'université de Nantes dans l'année universitaire en cours ;
- 2) le maître de stage a donné son accord à l'étudiant en signant la "**Fiche préalable à la signature d'une convention**", estimant ainsi la qualité de l'adéquation entre le projet de l'étudiant et les possibilités offertes par l'organisme d'accueil.

Un rapport de stage doit être rédigé à l'issue de chaque stage.

Compétences visées

Les étudiant-e-s développent et approfondissent deux types de compétences :

- d'une part des compétences dans le champ de la recherche en psychologie sociale fondamentale et appliquée (travail, environnement,...). Le Master forme les étudiants à la recherche par la recherche ;
- d'autre part des compétences dans le champ professionnel en psychologie sociale, du travail et des organisations : pratiques d'intervention dans les organisations, conseil, conception d'études. Le Master prépare les étudiants à conduire des interventions individuelles et collectives au sein des organisations.

Du point de vue théorique, l'étudiant en fin de formation doit être capable :

- de situer les courants de connaissance qui, en psychologie sociale et dans les champs voisins, ont servi de cadres pour penser l'individu au travail : psychométrie, relations humaines, adaptation du travail à l'individu, formation et développement des compétences, etc.
- de maîtriser, d'une part les théories et modèles psycho-sociaux actuels concernant la communication, les relations d'influence et de pouvoir, les structures organisationnelles et le changement, d'autre part les théories et modèles concernant la satisfaction et la santé au travail, le développement des compétences et l'évaluation de celles-ci ;
- de mettre en rapport ces cadres théoriques avec les problèmes rencontrés.

Du point de vue technique et pratique, l'étudiant en fin de formation doit être capable :

- de construire des projets d'intervention allant de l'analyse de la demande jusqu'à l'évaluation de l'action, en passant par la mise en place des étapes intermédiaires appropriées ;
- de mettre en œuvre de façon pertinente les diverses démarches de recueil de données en psychologie sociale appliquée : entretiens, audits de fonctionnement, élaboration de protocoles d'enquête et dépouillement de ceux-ci ; traitement systématique de données recueillies par questionnaires, ou analyse de données déjà disponibles ;
- de restituer les données ainsi recueillies et interprétées, aux fins de discussion et de validation et appropriation par les acteurs concernés. Cette phase utilise les structures de travail et de concertation existantes, ou en crée d'autres, adaptées aux besoins du problème à traiter ;
- de choisir les modes d'organisation et d'animation pertinents pour faire fonctionner des groupes visant les échanges ou l'évolution collective des participants ;
- de rédiger des documents de travail permettant de communiquer avec les diverses parties prenantes ; documents de synthèse, de préconisations ou de grilles visant l'aide à la décision, le travail habituel ou la formation ;
- de rechercher dans les bases de documentation professionnelle en psychologie (en langue française et anglaise) les références de travaux en rapport avec les cas à traiter. Cette compétence en recherche documentaire s'applique en particulier aux méthodes d'examen psychologique utilisées en matière de recrutement et d'évaluation du personnel.

Du point de vue professionnel, l'étudiant en fin de formation doit être capable :

- de situer son travail au regard du Code de Déontologie des Psychologues et au regard de l'Ethique de la Recherche ;
- de connaître les dispositifs institutionnels concernant le travail : prescriptions législatives et réglementaires, instances de contrôle, syndicats et associations professionnelles, et de situer son travail dans ce contexte réglementaire et institutionnel ;
- de situer son rôle propre par rapport à ceux d'autres intervenants dans la fonction « personnel » (médecins du travail, ergonomes, syndicalistes, etc.) et par rapport à ceux d'intervenants d'autres fonctions de l'entreprise (production, commerce, recherche et développement) ;
- de connaître les organismes et associations de psychologues susceptibles de l'accompagner dans sa pratique, sa formation permanente et dans l'application des principes de la déontologie de sa profession

Activités visées

- La conception et la réalisation de démarches globales de recherche et de recherche-action dans les différents champs de la psychologie sociale ;
- La conception et la réalisation de démarches d'évaluation et d'intervention en organisation.

Ce Master (M1 & M2) vise la formation de professionnels de l'intervention psycho-sociale centrés sur l'analyse et la conduite du changement social en milieu de travail (organisations industrielles, sociétés de services,

organismes publics, organismes de formation...). Les diplômés mettent en œuvre des opérations classiques de recrutement, d'accompagnement professionnel, de formation, et d'évolutions organisationnelles, après en avoir spécifié la pertinence et les modalités dans un contexte donné.

- **Gestion des compétences** : accompagnement de l'évolution des emplois et des compétences par l'observation des situations de travail et des activités des divers acteurs, la réalisation de référentiels, de fiches de poste, la conduite d'entretien d'évaluation, la mise en place de plan de formation et de mobilité en lien avec la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) ;
- **Recrutement** : accompagnement de l'entreprise dans l'analyse de ses besoins en personnels actuels et prévisibles, définition de sa politique de recrutement, puis mise en œuvre de celle-ci ;
- **Bilan de compétences** : accompagnement de la personne dans la réalisation de son projet professionnel par l'analyse de sa demande, de son parcours professionnel, du contexte socio-économique et l'utilisation éventuelle des tests appropriés ;
- **Audit, diagnostic** : accompagnement d'organismes, d'entreprises ou de services dans leurs évolutions organisationnelles ou leur réorganisation, par la réalisation d'audits qualitatifs de fonctionnement, l'évaluation psycho-sociale de plans de développement, la préconisation et la mise en œuvre de solutions alternatives ;
- **Ingénierie de formation**: accompagnement des demandes de formation par l'analyse du travail, des besoins, et la conception de plan de formation ;
- **Amélioration de la sécurité et des conditions de travail**, en lien avec les services concernés et les instances compétentes (CHSCT, Médecine du Travail, Services Santé au travail, cabinets d'ergonomie) : analyse des risques, choix de mesures curatives ou préventives notamment dans le champ des risques psycho-sociaux (stress, burn-out, harcèlement).

Professionnalisation

Le master PSTO est partenaire du Projet « **Évaluation des Soft Skills développées en stage** » (2018-2019) porté par le SUIO. Ce projet vise à enrichir l'expérience du stage d'une autoévaluation par l'étudiant.e, portant particulièrement sur les compétences transversales (« Soft Skills) mises en œuvre, dans un objectif de professionnalisation.

Le dispositif envisagé reposera sur deux temps :

Avant le stage :

- une présentation des soft skills et de l'intérêt de les valoriser (présentiel et distanciel) ;
- une activité incluant une autoévaluation des soft skills avant le départ en stage et une réflexion personnelle sur l'utilité préjugée du stage pour soi et pour la structure d'accueil. (distanciel)

Après le stage (distanciel) :

- une activité réflexive pour analyser l'expérience du stage à partir de la méthode STAR (Situation, Tâche, Action, Résultat). Cette méthode est utilisée dans le processus de recrutement pour identifier et valoriser les compétences ;
- une activité d'autoévaluation des soft skills sur la même grille qu'avant le stage, suivie d'une illustration des compétences développées grâce au stage ;
- un bilan personnel sur cette expérience, retour sur les préjugés, les étonnements, les regrets, les satisfactions...

ADOSSEMENT AU LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE DES PAYS DE LA LOIRE (LPPL)

Le Master PSTO est adossé au Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL - EA 4638).

Le Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL) est né en janvier 2012 de la fusion des laboratoires de psychologie des universités de Nantes (UN, EA 3259) et d'Angers (UA, EA 2646). Il réunit des enseignants-chercheurs et chercheurs issus des différentes spécialités de la psychologie. Il est dirigé par Philippe Allain, professeur de neuropsychologie à l'université d'Angers et co-dirigé par Anne Congard, professeure de psychologie différentielle de la santé à l'université de Nantes.

Pour la période 2022-2027, les activités scientifiques du LPPL sont centrées sur la question des régulations sur la base d'une structuration en deux axes. Le premier axe « Régulations cognitives et comportementales » s'intéresse aux aptitudes cognitives et socio-cognitives permettant le contrôle de l'action. Le second axe « **Risques et régulations émotionnelles et sociales** » se centre sur la part individuelle et collective du ressenti et des comportements dans un contexte social et en situations de risques. C'est au sein de ce second axe que sont conduites les recherches se rapportant plus spécifiquement à la psychologie sociale et du travail.

L'axe « Risques et Régulations émotionnelles et sociales » se donne pour objectif d'étudier les processus adaptatifs liés à l'influence de contextes physiques et/ou sociaux pouvant s'avérer problématiques, et ceci en ciblant les processus de régulations émotionnelles et sociales, les souffrances psychiques liées aux difficultés de régulation. Deux angles d'approche seront mobilisés, en référence :

- 1) à des facteurs de risque qui relèvent de l'environnement sanitaire, fonctionnel ou écologique (Risques collectifs et sécurité) ;
- 2) à des facteurs de risque qui relèvent de l'environnement social (Risques et contextes sociaux).

Ces contextes sociaux constituent des espaces potentiellement générateurs d'inégalité sociale, de stigmatisation, de conflit, de harcèlement, de violence... par la nature des interactions sociales et intergroupes qui s'y seront développées. Certains contextes sociaux favoriseront ainsi les processus de régulations émotionnelles et sociales, quand d'autres généreront mal-être et problèmes en termes de santé mentale. Il s'agit donc d'étudier les processus de régulation émotionnelle et cognitive générés par la confrontation à un contexte social potentiellement problématique. Les travaux seront menés selon trois angles d'approche :

- étudier les processus à l'œuvre dans la genèse de ces situations sociales à risque (rôle des déterminants individuels, sociaux, organisationnels, rôle des représentations et croyances sociales ; processus médiateurs, modérateurs ...);
- étudier les conséquences de cette confrontation à un contexte social à risque en termes de santé psychologique (anxiété, stress professionnel, troubles du comportement alimentaire, dépressions et burn-out, trouble de stress post-traumatique...);
- étudier les stratégies de faire face mise en œuvre par les individus confrontés à ces contextes fragilisants.

Les recherches sont menées auprès de populations spécifiques (groupes minoritaires ou stigmatisés ; contextes organisationnels ; groupes exposés à des événements traumatiques) ou en population générale.

Les méthodologies utilisées dans l'axe 2 seront essentiellement quantitatives : expérimentation, questionnaires, mesures physiologiques, échelles.

ACCREDITATION EUROPSY DU MASTER

Le Projet EuroPsy est organisé par l'EFPA (European Federation of Psychologists' Associations). Son objectif, sur le plan européen, est triple : 1) Harmoniser la profession de psychologue, 2) Elever le niveau moyen de formation, et 3) Favoriser la participation des professionnels à la formation. L'accréditation EuroPsy est un « Label de qualité européen ».

La Faculté de psychologie de Nantes a été la première université de France à avoir obtenu l'accréditation EuroPsy pour l'ensemble de ses Masters.

<http://www.europsy.fr>

COMMISSION PEDAGOGIQUE DU MASTER

Les membres de la Commission pédagogique ont élaboré la maquette pédagogique du Master. Ils veillent à sa mise en application dans les conditions les meilleures. Des bilans réguliers grâce aux échanges avec les étudiants en fin de chaque semestre y sont présentés en vue d'une amélioration continue de la formation.

Prénom NOM	Statut
André NDOBO	Président de la commission pédagogique et du jury du diplôme
Anaïs AMELINE	Membre de la commission pédagogique
Ghozlane FLEURY-BAHI	Membre de la commission pédagogique
Audrey PELT	Membre de la commission pédagogique
Elise RENARD	Membre de la commission pédagogique
Nicolas ROUSSIAU	Membre de la commission pédagogique
Elisa SARDA	Membre de la commission pédagogique

STATUTS ET COORDONNEES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MASTER

Les enseignants de cette première année de Master regroupent 15 intervenants répartis comme suit :

11 enseignants universitaires dont :

- 11 enseignants-chercheurs de la Faculté de psychologie de l'université de Nantes
 - 8 enseignants-chercheurs en psychologie sociale, qui constituent les membres de la commission pédagogique du Master, et qui sont membres du Laboratoire de Psychologie des Pays de Loire (LPPL - UPRES EA 4638) :
 - 2 enseignantes-chercheuses (méthodologie, statistiques).
 - 1 enseignante-chercheuse (anglais) membre du CRINI
- 4 praticiens psychologues du travail.

	Par ordre alphabétique		
	INTERVENANTS UNIVERSITAIRES	STATUT	MAILS
Nantes Université			
1	<u>ARSANDAUX Julie</u>	MCU Méthodologie et Statistiques	julie.arsандаux@univ-nantes.fr
2	<u>AMELINE Anaïs</u>	MCU Psychologie sociale	anais.ameline@univ-nantes.fr
	<u>CONGARD Anne</u>	Professeur Psychologie de la santé	anne.congard@univ-nantes.fr
3	<u>DELEDALLE Aurore</u>	MCU Méthodologie	aurore.deledalle@univ-nantes.fr
4	<u>DEBONT Leslie</u>	Professeur d'Anglais (Docteur en Langue et littérature anglaise)	leslie.debont@univ-nantes.fr
5	<u>FLEURY-BAHI Ghazlane</u>	Professeur Psychologie sociale et environnementale	ghazlane.fleury-bahi@univ-nantes.fr
7	<u>NDOBO André</u>	Professeur Psychologie sociale	andre.ndobo@univ-nantes.fr
8	<u>PELT Audrey</u>	MCU Psychologie sociale	audrey.pelt@univ-nantes.fr
9	<u>RENARD Elise</u>	MCU Psychologie sociale, Psychologue	elise.renard@univ-nantes.fr
10	<u>ROUSSIAU Nicolas</u>	Professeur Psychologie sociale	nicolas.roussiau@univ-nantes.fr
11	<u>SARDA Elisa</u>	MCU Psychologie sociale	elisa.sarda@univ-nantes.fr
	PROFESSIONNEL (LE) S	STATUT	MAILS
	<u>CHOBLET Tiphaine</u>	Psychologue du travail	Soitoa.psydutravail@gmail.com
12	<u>DE LAVENNE Mathilde</u>	Psychologue ergonome	mathilde.de.lavenne@hotmail.fr
13	<u>LADREYT Sébastien</u>	Psychologue du travail	ladreyt33@yahoo.fr
14	<u>MALIE Claire</u>	Ingénieure d'études	clairemalie.pro@gmail.com
15	<u>MORANCAIS Stéphanie</u>	Psychologue du travail	stemorancais@gmail.com

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET EMPLOI DU TEMPS

Les enseignements du Master 1 sont organisés en deux semestres formant une année universitaire complète. La validation est annuelle. L'enseignement est dispensé sous forme d'Unités d'Enseignement (UE), validées séparément et capitalisables sous forme de « Crédits Européens », appelés aussi ECTS (European Credits Transfer System) dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

L'emploi du temps par semaine est disponible sur la page internet :
<https://edt.univ-nantes.fr>

Le diplôme de Master 1 se prépare normalement en une année universitaire. **Il n'y a pas de dispense d'assiduité en Master.**

Conditions de réalisation du Travail d'Etudes et de Recherche

Le Master suppose la réalisation d'un **Travail d'Etude et de Recherche (TER** ou mémoire) effectué sous la responsabilité d'un.e directeur.trice de recherche qui est nécessairement un enseignant-chercheur de la commission pédagogique du Master PSTO. Ce mémoire est commencé au semestre 7, donne lieu à une première soutenance collective au semestre 8, et est finalisé au semestre 9, c'est-à-dire lors du premier semestre de la seconde année du Master. **Cf. Présentation détaillée des UE 4 (PMSPTO7U04 - Travail d'études et de recherches - Niveau 1), et UE 8 (PMSPTO8U04 – Travail d'études et de recherches - Niveau 2).**

Période du stage

Pour faciliter l'accès aux stages et le travail personnel des étudiants, le second semestre a été allégé en enseignements. **Ainsi le mois de mars est-il entièrement dévolu au stage.** Le stage peut être aussi réalisé sur les autres plages libres de l'année de Master 1. **Cf. UE 7 (PMSPTO8E3B - Connaissance des terrains professionnels).**

MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Contenu pédagogique de la maquette 2023-2024 M1 PSTO				UE : Unité d'enseignement EC : Elément constitutif de l'UE				
Code pédagogique	Intitulé de l'enseignement	Semestre	UE	ECTS	Coeff	CM	TD	Nom des intervenants
								En jaune, intervenants extérieurs à la Faculté de Psychologie
PMSPTO7U01	UE1 APPROCHES CONCEPTUELLES EN PSYCHOLOGIE SOCIALE Niveau 1	1	UE	16	16			
PMSPTO7E1A	Environnement et Qualité de vie	1	ec			18	9	GHOZLANE FLEURY-BAHI
PMSPTO7E1B	Jugement social et relations intergroupes : modèles	1	ec			18	9	ANDRE NDOBO
PMSPTO7E1C	Représentations sociales : théories et applications	1	ec			18	9	NICOLAS ROUSSIAU
PMSPTO7E1D	Management et qualité de vie	1	ec			9	4.5	TIPHAINE CHOBLET
						9	4.5	ELISE RENARD
PMSPTO7U02	UE2 RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES QUANTITATIVES	1	UE	6	6			
PMSPTO7E2A	Recueil et traitement statistique des données	1	ec				18	AURORE DELEDALLE
PMSPTO7E2B	Création et recueil des données en ligne	1	ec				8	ELISA SARDA
PMSPTO7E2C	Analyse de contenu des données d'entretien	1	ec	3			16	AUDREY PELT
PMSPTO7U03	UE3 LANGUE VIVANTE	1	UE	4	4			
PMSPTO7E3A	Anglais	1	ec	4			18	LESLIE DEBONT
PMSPTO7U04	UE4 TER NIVEAU 1T	1	UE	4	4			
PMSPTO7E4A	Séminaire de recherche	1	ec	4			35	
PMSPTO8U01	UE5 THEORIES APPLIQUEES	2	UE	10	10			
PMSPTO8E1A	Analyse du travail et ergonomie	2	ec	2			20	MATHILDE DE LAVENNE
PMSPTO8E1B	Risques, qualité de vie et santé mentale d'urgence	2	ec	2			18	GHOZLANE FLEURY-BAHI, ANAIS AMELINE & ...
PMSPTO8E1C	Psychodynamique du travail et clinique de l'activité			2			20	MARC LADREYT
PMSPTO8E1D	Prévention des discriminations et gestion de la diversité	1	ec	2			15	ELISA DARDA
PMSPTO8E1E	Psychologie sociale de la santé	1	ec	2			18	GHOZLANE FLEURY-BAHI & NICOLAS ROUSSIAU
PMSPTO8U02	UE6 EVALUATION ET MODELES D'ANALYSES	1	UE	5	5			
PMSPTO8E2A	Conception et Planification de projet			1			10	GHOZLANE FLEURY-BAHI & ELISA SARDA
PMSPTO8E2B	Suivi de projets tutorés			1			10	ANDRE NDOBO
PMSPTO8E2C	Modélisation statistique Niveau 1			3			12	JULIE ARSANDAUX
PMSPTO8U03	UE7 ETHIQUE ET DEONTOLOGIE			5	5			
PMSPTO8E3A	Ethique de la recherche et déontologie professionnelle	1	ec	2			12	CLAIRE MALIE
PMSPTO8E3B	Connaissance des terrains professionnels	1	ec	3				STEPHANIE MORANCAIS
PMSPTO8U04	UE8 TER NIVEAU 2	1	UE	10	10			
PMSPTO8E4A	Séminaire de recherche	1	ec	10			10	

UE 1 - HPS7S5 - APPROCHES CONCEPTUELLES EN PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DU TRAVAIL - NIVEAU 1

PMSPTO7E1A – Environnement et qualité de vie

Intervenante :

M^{me} Ghozlane FLEURY-BAHI

Mme Ghozlane FLEURY-BAHI : CM (18 h) + TD (9 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Lorsque l'on s'intéresse à la qualité de vie des individus et des groupes, la prise en compte de la qualité intrinsèque des différents lieux de vie, que ce soit le logement, la ville, l'entreprise ou à une plus grande échelle, la planète, devient nécessaire. Un lieu de vie peut en effet favoriser les phénomènes d'appropriation et d'identification, comme il peut être vecteur de nuisances potentiellement génératrices de stress. Cet enseignement a pour objectif de montrer comment la question des liens entre qualité de vie et environnement est appréhendée en psychologie sociale, à travers différents courants théoriques, modèles et champs d'application.

Dans la première partie, il s'agira de présenter comment la relation aux différents lieux de vie peut se révéler être un déterminant de la qualité de vie. Plusieurs thématiques seront abordées : processus psychosociaux impliqués dans la relation à l'environnement ; identité sociale et relation au lieu ; effet de différentes nuisances environnementales en termes de stress (bruit, pollution...).

Dans la deuxième partie, on présentera : la théorie des représentations sociales appliquée au champ environnemental ; les valeurs, attitudes et comportements environnementaux ; le rapport à l'environnement et ses effets sur le bien-être.

Bibliographie spécifique :

- Fleury-Bahi, G. (2010). *Psychologie et environnement : des concepts aux applications*. (Chapitre 4 : l'évaluation du risque environnemental). Bruxelles : De Boeck.
- Fleury-Bahi, G., Pol, E., & Navarro, O. (Eds) (2017). *Handbook of Environmental Psychology and Quality of Life Research*. Springer International Publishing (Chapitres 17, 21, 22 & 28).
- Marchand, D., Depeau, S., & Weiss, K. (2014). *L'individu au risque de l'environnement*. Paris : Editions In Press.
- Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Moser, G., & Weiss, K. (Eds.) (2003). *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*. Paris : Armand Colin.

PMSPTO7E1B - Jugement social et relations intergroupes

Intervenant :

M. André NDOBO : CM (18 h) + TD (9 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Dans le prolongement des travaux sur les relations intergroupes, cet enseignement vise deux objectifs complémentaires : 1) Etudier les paradigmes du jugement social (leurs mécanismes et leurs impacts dans la construction de la perception sociale) et évaluer leurs apports dans la compréhension des préjugés, des stéréotypes et des discriminations ; 2) Analyser les enjeux méthodologiques de la production des biais intergroupes dans un contexte normatif et légal contraignant (arsenal législatif abondant, institutions de régulation disponibles...). Dans ce cours, un des enjeux concerne la mise à jour des mécanismes implicites et explicites des biais intergroupes. De plus, une attention particulière est accordée au discours comme moyen implicite d'expression des préjugés et des discriminations.

Les TD sont construits dans le prolongement du CM. Ils consistent en des analyses d'articles scientifiques et institutionnels *ad hoc*, de documents audio-visuels, d'études de cas, et co-production des ressources en vue du recueil des données dans le domaine étudié.

Bibliographie spécifique :

- Bettencourt, B.A., Manning, M., Molix, L., Schlegel, R., Eidelman, S., & Biernat, M. (2016). Explaining extremity in evaluation of group members : Meta-analytic tests of three theories. *Personality and Social Psychology Review*, 20(1), 49-74.
- Biernat, M., & Fuegen, K. (2001). Shifting standards and the evaluation of competence: Complexity in gender-based judgment and decision making. *Journal of Social Issues*, 57, 707-724.
- Blanchet, A., Ghiglione, R. (1991). *Analyse de contenu et contenu d'analyse*. Paris : Dunod.
- Devos, T. (2002). Stéréotypes et préjugés implicites : la face cachée des relations inter-groupes, *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 54, 34-46.
- Foschi, M. (2000). Double standards for competence: Theory and research. *Annual Review of Sociology*, 26, 21-42.
- Ndobo, A. (2010). *Les nouveaux visages de la discrimination*. Bruxelles : De Boeck.

PMSPT07E1C - Représentations sociales : théories et applications

Intervenant :

M. Nicolas ROUSSIAU: CM (18 h) + TD (9 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Cet enseignement présentera les théories et applications des représentations sociales.

Principaux points abordés :

1. Historique et définition des représentations sociales.
2. Les principaux courants d'études des représentations sociales (anthropologique et culturel ; les principes organisateurs ; le noyau central).
3. La théorie du noyau central (définition et caractéristiques fonctionnelles).
4. Les approches méthodologiques et statistiques (analyse de similitude, analyse des mots associés, les schèmes cognitifs de base, d'induction par scénario ambiguë, la mise en cause).
5. La dynamique des représentations sociales (domaine comportemental et domaine idéologique).
6. Applications.

Bibliographie spécifique :

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- Bonardi, C. et Roussiau, N. (1999). *Les Représentations sociales*. Paris : Dunod.
- Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris : PUF.
- Moliner, P., Rateau, P. & Cohen-Scali, V. (2002). *Les Représentations sociales*. Rennes : PUR.
- Lo Monaco, G. Delouée, S et Rateau, P. (2016). *Les représentations sociales*. De Boeck : Louvain la Neuve.

PMSPT07E1D - Management et qualité de vie

Intervenants :

Mme Tiphaine CHOBLET: CM (9 h) + TD (4,5 h)

Mme Elise RENARD: CM (9 h) + TD (4,5 h)

Partie de Mme Tiphaine CHOBLET : CM (9 h) + TD (4,5 h)

De nos jours, les organisations subissent de très nombreux bouleversements et elles doivent apprendre à composer avec les nouvelles réalités. Ce cours se donne pour objectif de présenter différents types d'intervention, d'y repérer les concepts de référence, et de réfléchir sur les méthodes, outils et positions du psychologue.

La formation visée par les TD consiste en l'acquisition de capacités d'analyse et de diagnostic de situations diverses du travail où des demandes d'interventions extérieures sont formulées, pour entraîner les étudiants à émettre des propositions et à négocier des modalités de traitement des problèmes rencontrés.

Bibliographie spécifique :

- Collerette, P., Delisle, G. & Perron, R. (2006). *Le changement organisationnel : théorie et pratique*. Québec : Presses Universitaires du Québec.
- Dubost, J. (1987). *L'intervention psychosociologique*. Paris : PUF
- Guienne-Bossavit, V. (1994). *Etre consultant d'orientation psychosociologique*. Paris : L'Harmattan.
- Jeoffrion, C., & Barré, S. (2011). Accompagner le processus de changement lors d'une fusion : réflexions autour d'une expérience d'intervention psychosociale en organisation. *Psychologie du travail et des organisations*, 17, 90-107.
- Jeoffrion, C., Hamard, J.-P., Barré, S., & Boudoukha, A.H. (2014). Diagnostic organisationnel et prévention des risques psychosociaux dans un établissement d'accueil pour personnes âgées : l'intérêt d'une approche mixte et participative. *Le Travail Humain : A Bilingual and Multi-Disciplinary Journal in Human Factors*, 77(4), 373-399.
- Lescarbeau, R., Payette, M., Saint Arnaud, Y. (2003). *Profession : consultant*. Boucherville (Québec) : Gaëtan Morin.
- Louche, C. (2002). *Psychologie sociale des organisations*. Paris : Armand Colin.

Partie de Mme Elise RENARD : CM (9 h) + TD (4,5 h)

L'enseignement proposé consiste à réfléchir sur les stratégies organisationnelles en termes d'adéquation entre l'environnement de travail et les personnes. Cette réflexion, qui doit se faire en lien avec la culture d'entreprise et la structuration de l'organisation, a toute son importance lors des recrutements, du choix de la constitution des équipes, de la répartition des tâches ou encore de l'aménagement du temps de travail : missions auxquelles le psychologue du travail participe dans une large mesure.

Les différentes notions abordées dans ce cours (théories du management, leadership et motivation) sont donc utiles pour mieux comprendre les adaptations, humaines et organisationnelles, qui sont du point de vue des ressources humaines, nécessaires à la bonne gestion des organisations.

Lors des séances de TD, un suivi est réalisé dans la démarche d'une étude de cas sur des thématiques en lien avec les notions enseignées lors du CM.

Bibliographie spécifique :

- Bonardi, C., Gregori, N., Roussiau, N., & Ménard, J-Y. (2004). *Psychologie sociale appliquée, « Emploi, travail et ressources humaines »*. Paris : In Press.
- Brangier, E., Lancry, A., & Louche, C. (2004). *Les dimensions humaines au travail : théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Lévy-Leboyer, C., (2000). *La motivation dans l'entreprise : modèles et stratégies*. Paris : Editions d'Organisation.
- Lévy-Leboyer, C., Huteau, M., Louche, C., & Rolland, J-P. (2003). *La psychologie du travail. RH, les apports de la psychologie du travail*. Paris : Editions d'Organisation.
- Louche, C. (2007). *Introduction à la psychologie du travail et des organisations : concepts de base et applications*. Paris : Armand Colin.
- Petit, F., & Dubois, M. (1998). *Introduction à la psychosociologie des organisations*. Paris : Dunod.

UE 2 – PMSPT07U02 - RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

PMSPT07E2A - Recueil et traitement statistique des données

Intervenante :

Mme Aurore DELEDALLE : TD (18 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Après un rappel sur l'analyse préliminaire des données (data cleaning), ces travaux dirigés porteront sur l'analyse multidimensionnelle (analyse factorielle exploratoire et analyse en clusters). Les séances (qui se déroulent en salle informatique) offriront l'occasion de manipuler des jeux de données.

Bibliographie spécifique:

Kline, P. (2014). *An easy guide to factor analysis*. London: Routledge.

Osborne, J. W. (2013). *Best practices in data cleaning: A complete guide to everything you need to do before and after collecting your data*. Sage Publications.

Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2007). *Using multivariate statistics*. Boston, Massachusetts, États-Unis : Allyn & Bacon/Pearson Education.

PMSPTO7E2B – Création et recueil des données en ligne

Intervenante :

Mme Elisa SARDA : TD (8 h)

Objectif (s) de l'intervention :

Dans ce cours, nous nous concentrerons sur la création de questionnaires en ligne, par exemple sur la plateforme LimeSurvey. L'objectif sera d'apprendre comment programmer un questionnaire, comment le distribuer et comment extraire les données collectées. D'autres logiciels permettant de créer des études plus complexes (e.g. mesurer les temps de réponse des participants) seront également présentés.

PMSPTO7E2C - Analyse de contenu des données d'entretien

Intervenante :

Mme Audrey PELT: TD (16 h)

Objectif(s) de l'intervention :

L'entretien est une technique incontournable de tout psychologue quelle que soit son orientation. Il mobilise chez lui la capacité à « bien » entendre ce que lui dit son interlocuteur et à rendre compte des corpus recueillis. L'objectif de ce TD est de familiariser l'étudiant avec différentes techniques d'analyse de contenu des entretiens, en utilisant des traitements manuels, et, si possible, informatiques. Il s'agit également de former les étudiants à l'utilisation des logiciels d'analyse textuelle tels que Alceste, Iramuteq, etc.

Ce TD permettra aux étudiants d'exposer collectivement des textes qui présentent différents types d'analyses de contenu, et visera la mise en pratique de l'analyse de contenu thématique d'entretiens, non sans réfléchir à l'influence du contexte d'entretien sur le « corpus » obtenu, à savoir la recherche au sein de laquelle il s'inscrit, les paramètres de la situation d'entretien, les interactions entre interviewer et interviewé, etc. Chaque étudiant sera ainsi amené à réaliser un ou plusieurs entretiens et devra, en groupe, traiter les matériaux recueillis.

Bibliographie spécifique :

(sera complétée en TD)

Bardin, L. (2003). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF (Collection « Le psychologue »). 1^{ère} édition 1977.

Beaud, S., & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte. 1^{ère} édition 1997 (3^e partie : Analyser les données ethnographiques).

Blanchet, A., & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.

UE 3 – PMSPTO9U02- MODELISATION ET EPISTEMOLOGIE

PMSPTO9E2A - Modélisation statistique - Niveau 2

Intervenants :

Mme Ghazlane FLEURY-BAHI : TD (4 h)

M. Julie ARSANDAUX : TD (6 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Il s'agira de présenter différents types de modèles statistiques (modérateur, médiateur, en pistes causales, structuraux) et leur utilisation dans les champs de la psychologie sociale. On montrera notamment comment ceux-ci permettent d'aborder les notions de variables en fonctionnement et de système. Les principales étapes de la démarche de mise à l'épreuve d'un modèle seront exposées en s'appuyant sur des exemples de recherches. Une mise en œuvre se fera sur le logiciel JASP (version 0.9.0.1 disponible à l'adresse <https://jasp-stats.org/download/>) en salle informatique.

Bibliographie spécifique :

- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: conceptual, strategic, and statistical considerations, *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, 1173- 1182.
- Rascle, N., & Irachabal, S. (2001). Médiateurs et modérateurs : implications théoriques et méthodologiques dans le domaine du stress et de la psychologie de la santé, *Le Travail Humain*, 64, 97-118.
- Roussel, P., Durrieu, F., Campoy, E., & El Akremi, A. (2002). *Méthodes d'équations structurelles : recherche et applications en gestion*. Paris: Economica.
- Shadish, W. R. (1996). Meta-analysis and the exploration of causal mediating processes: a primer of examples, methods, and issues, *Psychological Methods*, 1, 47-65.
- Schumacker, R.E., & Lomax, R.G. (1996). *A Beginner's Guide to Structural Equation Modeling*. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.

PMSPTO9E2B - Modélisation scientifique et épistémologique

Intervenant :

M. Nicolas ROUSSIAU : TD (10 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Cet enseignement théorique portera sur la construction des modèles scientifiques en psychologie sociale. Plus précisément seront abordées dans une perspective comparative les théories non scientifiques d'explication du monde (religion, astrologie, magie, sorcellerie, ...).

Principaux points abordés :

Les théories scientifiques de types paradigmatiques, phénoménologiques et opératoires. Les perspectives inductive et hypothético-déductive. L'analyse portera, d'une manière transversale, sur les questions de description, d'explication et de prévision, ainsi que sur les validités internes et externes qui sont en lien avec chaque conception théorique.

Bibliographie spécifique :

- Chalmers, A. F. (1987). *Qu'est-ce que la science ?* Paris : La découverte.
- Gardair, E., & Roussiau, N (2014). *La superstition*. Louvain la Neuve : De Boeck.
- Larivée, S. (2014). *Quand le paranormal manipule la science*. Grenoble : P.U.G.

UE 4 – PMSPTO9U03 - EVALUATION, RECRUTEMENT ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

PMSPTO9E3A - Recrutement

Intervenante :

Mme Elise RENARD : TD (10 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Contrairement à la démarche intuitive du « psychologue naïf », la démarche scientifique pour tenter de comprendre et de décrire la personnalité, les motivations et les compétences s'inscrit quant à elle dans une conception plus rationnelle sur la base d'observations des conduites, d'entretiens et de tests ou questionnaires standardisés et contrôlés.

Dans cette perspective, les procédures générales d'un processus de recrutement sont donc présentées en vue d'accéder à une meilleure appréhension des différentes étapes relevant de ce type de démarche et de permettre ainsi aux étudiants de se positionner en tant que psychologue. Dans ce cadre, les outils d'évaluation (entretiens et tests) sont donc présentés de façon concrète et illustrés d'exemples. Par ailleurs, lors de la présentation des différentes phases, de multiples biais d'évaluation abordés lors du cursus de psychologie (cf. effet de halo, effet de contraste, stéréotypes, etc) sont à nouveau évoqués en vue de susciter la vigilance et de minimiser ces risques lors d'une future pratique professionnelle en tant que psychologue.

Bibliographie spécifique :

- Billet, C. (2005). *Le guide des techniques d'évaluation*. Paris : Dunod.
- Ferrieux, D., Laberon, S., et Bruchon-Schweitzer, M. (2004). Le processus de recrutement : le rôle des psychologues. In Cohen-Scali, V. *Les métiers en psychologie sociale et du travail* (pp 55-77). Paris : In press.
- Hogan, R.T., De Fruyt, F., Rolland, J-P., (2006). Validité et intérêt des méthodes d'évaluation de la personnalité à des fins de sélection : une perspective de psychologie appliquée aux problématiques des entreprises. *Psychologie Française*, 51, 3, 245-264.
- Huteau, M. (2004). *Ecriture et personnalité : approche critique de la graphologie*. Paris : Dunod.
- Lussato, A. (1998). *Les tests de recrutement*. Collection Que sais-je ? Paris : PUF.

PMSPTO9E3B - Etalonnage et utilisation des tests

Intervenante :

Mme Anne CONGARD : TD (10 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Ce cours a pour objectif de considérer l'usage des tests dans une perspective transversale. L'échelle globale de l'intelligence de Wechsler pour adulte (WAIS) sera présentée afin d'illustrer l'usage des tests dans la pratique du psychologue. De plus, plusieurs modèles de la personnalité seront décrits en vue d'appréhender l'usage de différents tests d'évaluation de la personnalité dans le recrutement. L'étalonnage des tests sera également étudié.

L'objectif est de fournir aux étudiants une compréhension globale de l'utilisation des tests, de leurs avantages mais également des limites qu'ils soulèvent. Cet enseignement vise, en outre, à développer l'esprit critique des étudiants quant à l'interprétation des résultats recueillis.

Bibliographie spécifique :

- Anastasi, A. (1994). *Introduction à la psychométrie*. Montréal : Guérin.
- Beech, J. R., & Harding, L. (1994). *Tests, mode d'emploi...* Paris : ECPA.
- Bernaude, J.-L. (2000). *Tests et théories de l'intelligence*. Paris : Dunod.
- Hansenne, M. (2015). *Psychologie de la personnalité*. Bruxelles : De Boeck.
- Huteau, M., & Lautrey, J. (1997). *Les tests d'intelligence*. Paris : La Découverte.
- Laveault, D., & Grégoire, J. (2014). *Introduction aux théories des tests en psychologie et en sciences de l'éducation*. Bruxelles : De Boeck.
- Pervin, L. A., & John, O. P. (2005). *La personnalité : de la théorie à la recherche*. Bruxelles : De Boeck.

UE 5 – PMSPTO7U07– ATELIERS PROFESSIONNELS

PMSPTO7E7A – Conception et Planification de projet Niveau 1

Intervenantes :

Mme. Ghazlane FLEURY-BAHI TD (9h)
Mme. Elisa SARDA TD (3h)

Objectif (s) de l'intervention :

L'objectif de ce cours est de reprendre le projet commencé l'année dernière dans ce cours et de travailler sur la réponse à un appel à projet.

Bibliographie spécifique :

UE 6 – PMSPTO7U03– LANGUE VIVANTE

PMSPTO7E3A - Anglais

Intervenante :

Mme Leslie DEBONT: TD (18 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Le TD propose une initiation à l'anglais pour la recherche ainsi qu'un approfondissement des cours d'anglais appliqués à la psychologie tels qu'ils ont été dispensés en Licence. Un travail plus précis autour des tournures syntaxiques les plus fréquemment utilisées par les chercheurs et de l'identification de mots-clefs facilitant la recherche dans des bases des données sera également mis en place. Les étudiants s'entraînent à l'expression écrite, sous la forme d'un résumé d'article, et à la prise de parole sur leur sujet de recherche.

Bibliographie spécifique :

- Masse, L., Pullin, W., Hugues, E., & Shankland, R. (2010). *Anglais pour Psychologues*. Paris : Dunod.
- McCarthy, M., & O'Dell, F. (2016). *Academic vocabulary in use: vocabulary reference and practice: self-study and classroom use*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Wallwork, A. (2013). *English for academic research: Writing exercises*. New York: Springer.
- Wallwork, A. (2016). *English for Academic research: Grammar, Usage and Style*. New York: Springer.

UE 7 – PMSPTO7U04 - TRAVAIL D'ETUDES ET DE RECHERCHES (TER) - NIVEAU 1

PMSPTO7E4A - Séminaire de recherche

Intervenant.e.s :

Tous les enseignants-chercheurs de PSTO de la Faculté de Psychologie

Le TER est réalisé sous la responsabilité d'un.e directeur.trice de recherche qui est nécessairement un enseignant-chercheur à la Faculté de Psychologie de l'Université de Nantes. Le directeur de recherche examine avec l'étudiant.e le sujet d'étude proposé, sa faisabilité, il.elle conseille et guide la réalisation de ce travail jusqu'à la phase de soutenance du mémoire (non complètement finalisé) à l'une des deux sessions d'examen de l'année universitaire. Ce travail d'accompagnement se fait soit lors de rencontres individuelles, soit au cours de séances collectives, animées par un ou plusieurs enseignants, ces deux modalités pouvant d'ailleurs être combinées.

Les conditions optimales pour la réalisation du TER supposent que le choix du directeur.trice de recherche soit arrêté vers la **mi-octobre** et que l'étudiant.e ait, avec ce.tte dernier.e, défini un projet d'étude avec un plan et un programme de travail précis. Un formulaire de **dépôt de sujet** (fiche verte) doit alors être rempli et signé par l'étudiant.e et son.sa directeur.trice de recherche qui le transmettra au bureau du secrétariat du Master 1 (Mme Bezault). Cette phase nécessite, pour l'étudiant.e, la rencontre avec un ou plusieurs enseignant.e.s afin de déterminer ensemble le choix du sujet de recherche. La fiche doit être déposée au plus tard le (**la date sera communiquée prochainement**), soit juste avant la semaine d'interruption des cours.

L'**UE 4** correspond à la validation du semestre 7. Il s'agit de la phase d'élaboration du travail, évalué sur production d'un document présentant le projet de recherche, et qui comprend notamment le cadre théorique (état des lieux de littérature), la problématique, les hypothèses envisagées, et si possible le protocole de recherche prévu (les participants et les outils envisagés). Ce document, qui doit comporter une vingtaine -trentaine de pages, doit être déposé au secrétariat au plus tard **15.01.24**.

L'**UE 8** correspond à la validation du semestre 8. Il s'agit de la phase de réalisation du mémoire, document écrit d'une trentaine - soixantaine de pages. C'est possible, mais pas encore sur, que ce travail soit présenté oralement devant l'ensemble des enseignants-chercheurs membres de la commission pédagogique PSTO (jury de mémoire) et l'ensemble des étudiants de M1 PSTO, à la session de mai (première session) ou de juin (seconde session). Ce document doit être déposé au secrétariat pour (**13.05.24**) (pour la première session) ou bien (**17.06.24**) (pour la seconde session). Il doit parallèlement être envoyé, en version numérique, à l'ensemble des enseignants-chercheurs membres de la commission pédagogique PSTO.

s'il sera décidé de faire une courte présentation orale de ce travail de recherche, les dates de cette présentation seront communiquées ultérieurement.

Pour faciliter la recherche de la problématique et du.de la directeur.trice de recherche du TER, plusieurs possibilités sont offertes aux étudiants :

- Un récapitulatif des thématiques proposées par les enseignants-chercheurs de PSTO est transmis aux étudiant.e.s ;
- Une présentation des thématiques est généralement faite par les enseignants-chercheurs de PSTO lors de leur premier cours.

- Il est aussi recommandé de se rendre sur le site Internet de l'Université de Nantes (www.psychologie.univ-nantes.fr) afin de lire les "fiches individuelles" des enseignants-chercheurs sur le site général de la Faculté de Psychologie, ou bien sur le site du Laboratoire (**Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire** – LPPL – EA 4638).

L'étudiant(e) doit ensuite prendre contact directement avec le ou les enseignant.e.s pressenti.e.s.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 8

UE 8 – PMSPTO8U01 - THEORIES APPLIQUEES

PMSPTO8E1A - Analyse du travail et ergonomie

Intervenante :

Mme Mathilde DE LAVENNE: TD (18 h)

Objectif(s) de l'intervention :

L'enseignement vise une introduction à l'analyse du travail pour le psychologue du travail et à une présentation de l'ergonomie comme discipline et démarche d'intervention. Il se décompose en deux grandes parties :

(Part. 1) Théorique et méthodologique, développée en trois éléments :

- le travail : définition, évolution et ses déterminants
- l'ergonomie : définition, concepts et méthodes
- l'analyse ergonomique du travail dans l'intervention : enjeux, démarches et finalités

(Part. 2) Thématique et pratique, présentée à partir des :

- problématiques actuelles en ergonomie de l'activité, telles que les TMS et les RPS
- présentation de cas d'intervention en milieu industriel et des services

L'enseignement est articulé entre cours magistraux et travaux de groupe autour de présentations de situations de travail (extraits de vidéos, diaporamas...) pour faciliter les échanges et aider à l'appropriation des contenus théoriques et méthodologiques, mais aussi à mieux appréhender les pratiques de l'intervention. L'accent sera mis sur la dimension réflexive de l'analyse des situations de travail en mobilisant la pensée et les questionnements de l'étudiant.

Bibliographie spécifique :

Darses, F., & Montmollin, M., (2012). *L'ergonomie*. Paris : La Découverte.

Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris : PUF.

Falzon, P. (2013). *Ergonomie constructive*. Paris : PUF.

Gaudart, C., & Duarte, R. (2015). Ergonomie et psychodynamique du travail. *Travailler*, 2(34), 7-10.

Guerin, F., et al. (2007). *Comprendre le travail pour le transformer, La pratique de l'ergonomie*. Lyon : ANACT.

Lancry, A. (2016). *L'ergonomie*. Que Sais-Je ? Paris : PUF.

Leplat, J. (2000). *L'analyse psychologique de l'activité en ergonomie. Aperçu sur son évolution, ses modèles et ses méthodes* Toulouse : Octares.

Leplat, J. (2008). *Repères pour l'analyse de l'activité en ergonomie*. Paris : PUF.

Rabardel, P., & Carlin, N. (1998). *Ergonomie concepts et méthodes*. Toulouse : Octares.

Saint Vincent, M. et al. (2011). *L'intervention en ergonomie*. Montréal : Edts Multimondes, IRSST.

Spérandio, J.-C. (2015). *La psychologie en ergonomie*. Paris : PUF.

Valléry, G., Bobillier-Chaumon, M.-E., Brangier, E., & Dubois, M. (dir.). (2016) *Psychologie du travail et des organisations, 110 notions en PTO*. Paris : Dunod.

Valléry, G. Amalberti, R. (2006). *L'analyse du travail en perspectives : influences et évolutions*. Toulouse : Octares.

PMSPTO8E1B – Risques professionnels, Qualité de vie au travail et Santé mentale d'urgence

Intervenantes :

Mme Ghozlane FLEURY-BAHI et Mme Anaïs AMELINE

Première partie : Mme Ghozlane FLEURY-BAHI : TD (12 h)

Mme Ghozlane Fleury-Bahi

Un salarié, en contexte organisationnel, peut être soumis à un certain nombre de risques susceptibles d'influer sur sa santé physique et/ou mentale. Il s'agira, dans un premier temps de présenter ces différents risques ainsi que les réglementations en vigueur au sein des organisations. Les théories classiques en psychologie du risque et du travail seront ensuite abordées, ainsi que les modèles explicatifs des comportements à risque/de sécurité, en les appliquant au contexte organisationnel. Les différentes catégories de risques (physiques, psychosociaux) seront abordés. L'approche en termes de Qualité de vie au travail sera également présentée. Des exercices de mise en application seront proposés à partir d'études de cas ciblant la prévention de ces risques professionnels.

Bibliographie spécifique :

- Dejoy, D.M. (1996). Theoretical models of health behavior and workplace self-protective behavior. *Journal of Safety Research*, 27, 61-72.
- Kouabenan, R., Cadet, B., Hermand, D., & Munoz Sastre, M.T. (Eds) (2006). *Psychologie du risque : Identifier, évaluer, prévenir*. Bruxelles : Edition de Boeck.
- Kouabenan, R. (2000). Décision, perception du risque et sécurité. In J.-L. Bernaud et C. Lemoine, *Traité de Psychologie du travail et des organisations* (pp. 279-321). Paris : Dunod.
- Levy-Leboyer, C., Louche, C., & Rolland, J.-P. (Eds) (2006). *RH : les apports de la psychologie du travail ; Tome 2 : Management des organisations. Partie 3 : Gérer le stress et la sécurité*.

Deuxième partie : Mme Anaïs AMELINE : TD (6 h)

Mme Anaïs AMELINE

En tant que futur.e psychologue, vous serez peut-être confronté.e à des professionnels souffrant de différents troubles psychiques. Comment réagir face à une attaque de panique ? Quoi faire face à des idées suicidaires ? Qui doit agir ? Dois-je intervenir systématiquement ?

Les dernières séances de TD s'inscrivent donc dans ce qu'on appelle la santé mentale d'urgence. L'objectif pédagogique de ces séances est de vous proposer un plan d'action afin de répondre à ces différentes interrogations au travers de mises en situation. L'objectif final étant que vous vous sentiez moins démuni.e.s, dans votre pratique professionnelle, face à une personne présentant un trouble psychique.

Bibliographie spécifique :

- Andreassen, C. S. (2014). Workaholism: An overview and current status of the research. *Journal of Behavioral Addictions*, 3(1), 1-11. <https://doi.org/10.1556/JBA.2.2013.017>
- Bodier, M., & Wolff, L. (2018). *Les facteurs psychosociaux de risque au travail: D'après le rapport du Collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail présidé par Michel Gollac*. Toulouse : Octares.
- Faulx, D., & Delvaux, S. (2005). Le harcèlement moral au travail : phénomène objectivable ou « concept horizon » ? *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 7(3).
- Gollac, M., & Bodier, M. (2011). *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*. Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

PMSPT08E1C - Psychodynamique du travail et clinique de l'activité

Intervenant :

M. Sébastien LADREYT : TD (20 h)

Objectif(s) de l'intervention :

Ce cours est une introduction au paradigme des trois principales cliniques du travail que sont la clinique de l'activité, la psycho-dynamique du travail et la psychosociologie du travail.

Dans une première partie, seront abordés les aspects historico-culturels de la psychopathologie du travail et les expériences fondatrices de la pensée en clinique du travail.

Les concepts-clefs seront ensuite définis et illustrés : santé au travail, activité, pouvoir d’agir, genre et style professionnels, défenses et idéologies de métier, acte-pouvoir, créativité.

Les désordres psychopathologiques induits par le mouvement actuel d’intensification du travail seront décrits et discutés dans une troisième partie : *burn-out*, solitude professionnelle, souffrance éthique, systèmes défensifs genrés et radicalisations défensives, division morale du travail et « sale boulot ».

Enfin, des controverses collectives concluront l’intervention, développées à partir d’extraits choisis d’interviews d’Yves Clot, de Christophe Dejours et de Dominique Lhuilier. Elles permettront de discuter convergences, complémentarités et nuances entre cliniques du travail.

Bibliographie spécifique :

Clot, Y. (2010). *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*. Paris : La Découverte.

Dejours, C. (1993). Coopération et construction de l’identité en situation de travail. *Futur Antérieur*, 16(2), 41-52.

Dejours, C., & Begue, F. (2009). *Suicide au travail: que faire ?* Paris : PUF.

Gollac, M., & Volkoff, S. (1996). Citius, altius, fortius- l’intensification du travail. Dans *Les nouvelles formes de domination au travail (1)* (Vol. 114, pp. 54-67). Persee.

Ladreyt, S., Lhuilier, D., Marc, J., & Favaro, M. (2013). Isolement et solitude au travail : l’exemple des agents d’accueil de parcs urbains. Des effets pathogènes aux processus de régulation et de dégageant. *Psychologie du Travail et des Organisations*, 19(3), 263-278.

Lhuilier, D. (2010). Développement de la clinique du travail. Dans Y. Clot, & D. Lhuilier (Dir.). *Agir en clinique du travail*. Toulouse : Eres.

Lhuilier, D., Waser, A. (2016). *Que font les 10 millions de malades : vivre et travailler avec une maladie chronique*. Toulouse : Eres.

PMSPTO8E1D – Prévention des discriminations et Gestion de la diversité

Intervenante:

Mme. Elisa SARDA : TD (15 h)

Objectif(s) de l’intervention :

L’objectif de ce cours est de comprendre les différences et les similitudes entre plusieurs formes de discriminations (e.g. discrimination envers les femmes, les personnes LGBT, les personnes au chômage...). Les étudiant.es devront également travailler sur les différentes politiques de gestion de la diversité et de lutte contre la discrimination et fournir un travail de groupe sur ce sujet.

Bibliographie spécifique :

Faniko, K., Bourguignon, D., & Guimond, S. (Eds.). (2022). *Psychologie de la discrimination et des préjugés*. De Boeck Supérieur.

PMSPTO8E1E – Psychologie sociale de la santé

Intervenant (e) s :

Mme. Ghozlane LEURY-BAHI et Mr. Nicolas ROUSSIAU : TD (18 h)

Première partie : Mme Ghozlane FLEURY-BAHI : TD (9 h)

Mme Ghozlane Fleury-Bahi

Objectif(s) de l’intervention :

La santé soulève des enjeux variés que ce soit au niveau individuel, social ou pour les pouvoirs publics. L’objectif de cet enseignement est de présenter l’apport de la psychologie sociale au champ de la prévention des maladies et de la promotion de la santé. Il s’agira dans un premier temps de présenter les différents courants théoriques ainsi que les méthodologies mises à l’épreuve pour apporter des réponses aux nombreuses problématiques

spécifiques au champ de la santé. L'accent sera mis dans un second temps sur les apports de la psychologie sociale de la santé à l'élaboration des campagnes de prévention et d'intervention en santé (prévention en santé publique, actions d'éducation à la santé, évaluation de l'efficacité d'une campagne). L'enseignement sera illustré par des exemples et études de cas variés.

Bibliographie spécifique :

Deuxième partie : Mr Nicolas ROUSSIAU : TD (9 h)

Mr Nioclas ROUSSIAU

Dans le domaine de la santé physique et mentale, la prévention et la gestion de la maladie font l'objet depuis quelques années d'importantes études dans le domaine des croyances, notamment de la religion et/ou de la spiritualité. L'objectif de cet enseignement sera de présenter des travaux aux niveaux épistémologiques, théoriques, méthodologiques et statistiques qui associent croyances et santé. Seront présentées des études quantitatives et qualitatives, sur le court et long terme d'un certain nombre de pratiques sociales qui s'inscrivent dans le domaine de la croyance et leurs liens et/ou effets sur la santé des individus.

UE 9 – PMSPTO8U02 – EVALUATION ET MODELES D'ANALYSE

PMSPTO8E2A – Conception et planification de projet

Intervenantes :

Mme Ghozlane FLEURY-BAHI (9h TD) et Mme Elisa SARDA (3h TD)

Objectif(s) de l'intervention :

Ces enseignement a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la conduite de projets en psychologie sociale appliquée afin de leur fournir des savoirs faire opérationnels. Les fondamentaux de la conception de projet seront présentés ainsi que les différentes étapes de conception et de planification d'un projet (objectifs, analyse de la demande, résultats attendus, risques et contraintes, budget ...), ainsi que les méthodologies et outils de gestion associés. On proposera dans un second temps aux étudiant.e.s de mettre en application ces savoirs à partir d'un travail de groupe sur un projet choisi.

Bibliographie spécifique :

PMSPTO8E2B – Suivi de projets tutorés

Intervenant :

M. André NDOBO : TD (12 h)

Objectif (s) de l'intervention :

Cet enseignement s'inscrit dans la suite logique de l'EC « Conception et planification de projet ». Après une initiation aux fondamentaux de la conception de projet et aux méthodologies qui s'y rattachent, les étudiants seront invités à mettre en œuvre ces savoirs en réalisant un projet concret, pouvant avoir un impact social. Il s'agira alors d'accompagner et de guider les étudiants dans la réalisation de ce projet. Par ailleurs, le tutorat consistera aussi à aider les étudiants à explorer les voies et les moyens de la valorisation sociale du résultat de leur travail.

Bibliographie spécifique :

PMSPTO8E3C - Modélisation statistique - Niveau 1

Intervenante :

Mme. Julie ARSANDAUX : TD (18 h)

Principaux points abordés :

- (1) **Statistique inférentielle** (dans différentes situations réelles : formulation d'hypothèse et réalisation de tests adaptés selon la nature des données (tests paramétriques, non paramétriques) ; taille d'effet ; représentation graphique des données pour aider à l'interprétation.
- (2) **Modèles d'ANOVA** (plans à mesures indépendantes et plans à mesures répétées ; Analyses post-hoc ; Plans factoriels, interactions, effets simples)
- (3) **Régressions simples et multiples** (Interprétation des paramètres ; Choix de modèles ; ANCOVA ; Modèles incluant une interaction)
- (4) **Régression logistique** (Interprétation des paramètres ; Odds-ratios ; Matrice de confusion ; Critère de qualité du modèle)

Site Web logiciel JASP : <https://jasp-stats.org/download/>

Bibliographie spécifique :

Howell, D. (2017). *Fundamental statistics for the behavioral sciences*. Boston: Cengage Learning.
Field, A., Miles, J. & Field, Z. (2014). *Discovering statistics using R*. London: Sage.

UE 10 – PMSPTO8U03 – ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

PMSPTO8E3A - Ethique de la recherche et déontologie professionnelle

Intervenante :

Mme Claire MALIE CM (9h)

Objectif(s) de l'intervention :

Face à l'évolution de la profession de psychologue et à des demandes de plus en plus diversifiées et complexes, les psychologues ont à mettre en évidence des règles qui guident leur action professionnelle, à clarifier les valeurs qui s'en dégagent, à affirmer leurs engagements éthiques, mais aussi à définir leurs limites. Par la création d'un code de déontologie, ils tentent de protéger le public et les psychologues eux-mêmes contre les mésusages de la psychologie et contre l'usage de méthodes et de techniques se réclamant abusivement de la psychologie. Le code de déontologie est aussi un formidable élément fédérateur de la profession, puisqu'il est destiné à servir de règle professionnelle à tous les psychologues, quels que soient leurs pratiques ou leur champ d'activité. Il concerne également les enseignants et les chercheurs en psychologie qui ont le titre de psychologue, mais aussi les autres dans la mesure où ils forment les futurs psychologues.

L'objectif du CM est de présenter les questions liées à l'éthique et à la déontologie des psychologues. On débutera par une réflexion socio-historique sur les contextes d'apparition des premiers codes. Puis le code français (réactualisé en 2012) sera présenté à la lumière des débats actuellement en cours sur la nécessité de sa réglementation. L'analyse de cas rencontrés notamment par la CNCDP (Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues) permettra de montrer la nécessité de s'organiser afin d'éviter les multiples dérives possibles, et d'accroître la visibilité d'une profession connue de manière bien trop restrictive en France. On montrera qu'il est urgent de faire comprendre les spécificités des approches psychologiques et de la profession de psychologue, par rapport à des professions "connexes". On conclura sur le fait qu'on ne peut penser la fonction et les missions des psychologues indépendamment du champ social.

Bibliographie spécifique :

Bourguignon, O. (s/d) (2007). *Ethique et pratique psychologique*. Wavre (Belgique) : Mardaga.
Bourguignon, O. (2005). *La déontologie des psychologues*. Paris : Armand Colin.

- Bulletin de psychologie (2000). *Ethique en psychologie et déontologie des psychologues*. Tome 53(1), janv-fév. 2000, 445.
- Castro, D., & Santiago-Delefosse, M. (2001). *Pratiques déontologiques en psychologie*. Révigny : Hommes et perspectives.
- Caverni, J.-P. (1998). *L'éthique dans les sciences du comportement*. Paris : P.U.F.
- Navelet, C., & Guérin-Carnelle, B. (1997). *Psychologues au risque des institutions. Les enjeux d'un métier*. Paris : Frison-Roche.

PMSPTO8E3B - Connaissance des terrains professionnels (Suivi de stage)

Intervenante :

Mme Stéphanie MORANCAIS : TD (14h)

Objectif(s) de l'intervention :

Les séances dites de « Connaissance des terrains professionnels » ont pour objectif de favoriser chez les étudiant.e.s une réflexion visant à construire une posture professionnelle adaptée pour un psychologue en tirant parti du stage réalisé.

Le stage sera réalisé **durant tout le mois de mars 2024** Il pourra être complété par d'autres journées libres de l'année de master 1 (journées sans cours).

Les trois premières séances de ce TD (qui se situent avant le mois de mars) visent à préparer au mieux la recherche de stage et les questions à se poser en amont. Les trois séances suivantes (qui se situent après le mois de mars, c'est-à-dire une fois le stage réalisé) visent à s'enrichir des problématiques rencontrées par les étudiants sur leurs terrains respectifs de stage. L'objectif est d'aborder la posture professionnelle du psychologue questionnée pendant le stage, en se référant au code de déontologie

Méthodologie :

- Evocation collective de son lieu de stage (la structure d'accueil, les missions-activités réalisées, rôles et missions du psychologue référent)
- Etudes de cas
- Mises en situations
- Liens entre les thématiques conceptuelles et théoriques convoquées pendant le stage

Evaluation :

Rédaction d'un rapport de stage.

L'évaluation prendra en compte la capacité de l'étudiant-stagiaire à articuler et transposer des connaissances, des concepts et des théories enseignés à l'université dans des situations rencontrées en stage, à se positionner en tant que futur professionnel, c'est-à-dire à adopter une posture de professionnel.le (de futur psychologue) et à se référer au code de déontologie des psychologues tout au long du dossier et ce de manière pertinente.

Le rapport de stage doit être déposé au secrétariat à une date qui vous sera communiquée par Mme Morançais. A titre indicatif, les dates de dépôt de ce rapport en 2022-2023 sont les suivantes : **le vendredi 19 mai 2023, à 15 h** (pour la première session) et **le vendredi 9 juin 2023 à 15 h** (pour la seconde session).

PMSPTO8E4A - Séminaire de recherche

Intervenant.e.s :

Tous les enseignants-chercheurs de PSTO de la Faculté de Psychologie

L'UE 8 correspond à la validation du mémoire au semestre 8. Le travail consiste à poursuivre le mémoire de recherche commencé en semestre 7 de Master en prenant en compte les retours et les recommandations faites par le directeur.trice de recherche à l'étudiante.e. il faudra rendre un document composé d'une introduction (re travaillé selon les indications reçues au premier rendu), d'une méthodologie, de résultats (partiels) et, si possible, de discussions (partielles).

DATES IMPORTANTES A RETENIR

Phase préparatoire du TER :

Dépôt de sujet du TER (fiche verte), rempli et signé par l'étudiant.e et son.sa directeur.trice de recherche et transmis à la secrétaire du Master 1 (Mme Moulin, bureau 160), pour (la **date vous sera communiquée prochainement**). .

Phase d'élaboration du TER (UE 4) :

Présentation du projet de recherche, état de la question, protocole envisagé.
Dépôt du dossier jusqu'au (**La date vous sera communiquée prochainement**), délai de rigueur.

Phase de réalisation du TER (UE 8) et du rapport de stage (UE 7) :

Dépôt du mémoire presque entièrement finalisé, délais de rigueur.

1^{ère} session : La date sera communiquée prochainement

2nde session : La date sera communiquée prochainement

Dépôt du rapport de stage, délais de rigueur :

1^{ère} session : La date sera communiquée prochainement

2^{ème} session : La date sera communiquée prochainement

REGLES COMMUNES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES DE L'UNIVERSITE DE NANTES

(Votées par la CFVU du 27 avril 2017)

MASTER

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Décret no 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

NB : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.

- Le Master est réparti en 4 semestres sur deux ans validés annuellement. L'obtention du M1 permet d'obtenir le titre de maîtrise. Le Master est obtenu avec la validation des deux derniers semestres.

Article 1 – Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant-e grâce à ses webservices dans la ou les périodes autorisées par la composante, notamment pour les mentions ou parcours-types où des places seraient disponibles.

Article 2 – Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

En cycle Master les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement pour les enseignements donnant lieu à une évaluation terminale.

Sauf réglementation spécifique des modalités de contrôle des connaissances propres à chaque mention de master, une seule session d'examen de contrôle des connaissances est organisée pour chaque semestre.

Modalités de contrôle des connaissances spécifiques au MASTER 1 en Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)

Pour le Master 1 en PSTO, la première session de contrôle des connaissances du semestre 7 se tiendra en janvier 2024, et la première session de contrôle des connaissances du semestre 8 en mai 2024. La seconde session de contrôle des connaissances des semestres entre juin jusqu'au début du mois de juillet 2024.

Article 3 – ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (élément constitutif) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquel-les le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir.

Article 4 – Validation - capitalisation - compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement est acquise :

– dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

Ou

– par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

Ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Modalités de validation des connaissances spécifiques au MASTER 1 ET 2 en PSTO

Pour le Master 1 et 2 en PSTO, il n'y a pas de compensation entre les UE.

Cas des étudiants non admis à l'issue de la première session.

**Modalités de report des notes de la première à la seconde session
spécifiques au MASTER 1 en PSTO**

Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant est réinscrit automatiquement en seconde session pour toutes les UE non validées.

Les notes de Contrôle Continu ne sont pas reportées d'une session à l'autre. Le contrôle continu est remplacé par un examen terminal à la session 2.

Si une UE, qu'elle soit validée en contrôle continu ou en examen terminal à la session 1, ne dépasse pas la note plancher (Cf. § Notes planchers spécifiques au Master 1 en PSTO), l'étudiant doit se présenter à la session 2 pour les examens terminaux de cette UE non validée à la première session.

Si une UE est non validée lors de la première session malgré une note à l'un des examens terminaux de l'une ou de plusieurs de ses EC supérieure à la note plancher, l'étudiant doit se présenter à la seconde session pour cet examen terminal. En cas d'absence à la seconde session pour cet examen, la note sera un zéro d'absence.

La note obtenue à un examen terminal lors de la seconde session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal lors de la première session. La moyenne à l'UE est recalculée.

Cas des étudiants non admis à l'issue de la seconde session.

**Modalités de report des notes d'une année à l'autre
spécifiques au MASTER 1 en PSTO**

Si une ou plusieurs UE ne sont pas validées à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son Master 1 et sa situation sera étudiée par la commission pédagogique qui donnera, ou non, son aval, pour son passage en Master 2. Si la décision est positive, l'étudiant devra repasser les UE non validées lors de la session 1 des Masters 1. Si la décision est négative, l'étudiant devra quitter le Master. La commission pédagogique devra alors argumenter sa décision.

Article 5 – Notes planchers et non compensation

Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers pour les enseignements fondamentaux. Ces notes planchers peuvent concerner une UE, un groupe d'UE ou un semestre. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE ou les UE concernées ne peuvent être validées, quelle que soit leur moyenne ;
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée.

L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE ou aux UE non validées

De la même façon, le règlement propre à chaque formation peut prévoir des blocs d'UE non compensables entre eux.

Règles spécifiques au MASTER 1 ET 2 en PSTO

1- Toute note inférieure à 10/20 pour l'ensemble des UE est éliminatoire, i.e. fait obstacle à la validation de l'année.

Cette note est élevée à 12/20 :

En Master 1 : pour le rapport de stage (EC PMSPTO8E3B- Connaissance des terrains professionnels) et pour le mémoire (UE PMSPTO8U04- Travail d'Etudes et Recherches Niveau 2).

En Master 2 : pour le mémoire (EC PMSPTO0E1A) et le stage (EC PMSPTO0E1B) composant l'UE PMSPTO0U01- Tutorat de recherche et de stage.

2- Une compensation est opérée entre les EC au sein d'une même UE.

Aucune compensation n'est opérée entre les UE au sein d'un semestre, ni entre les semestres. Une note inférieure à 10/20 à n'importe quelle UE fait donc obstacle à la validation de l'année.

3- Une seconde session d'examen est organisée pour les UE non validées. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la Faculté de Psychologie.

4- L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des EC (au sein des UE non validées) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu en seconde session.

5- Il n'est pas possible de renoncer à une note ni à la compensation entre EC.

6- La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'UE est recalculée.

7- En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.

8- Si une ou plusieurs UE ne sont pas validées à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Master. L'étudiant devra alors déposer une demande de réinscription en Master l'année suivante, en joignant tous les justificatifs utiles à l'examen de sa demande. Sa situation sera étudiée par le jury de Master qui donnera, ou non, son accord pour une réinscription. Si la décision est positive, l'étudiant devra repasser les UE non validées. Si la décision est négative, l'étudiant devra quitter le Master ; le jury devra alors argumenter sa décision.

9- Ce parcours de Master n'est pas compatible avec la dispense d'assiduité.

10- Les règles générales d'évaluation pour les étudiants Erasmus (document joint) s'appliquent à cette mention "parcours" permettant d'harmoniser les choses concernant les ERASMUS sur l'ensemble de la faculté.

Article 6 – Progression – redoublement

Le redoublement n'est pas de droit en cycle Master, il est subordonné à la décision de la Commission Master pour les formations dérogeant à la loi organisant la sélection en Master 1.

A titre transitoire :

- le redoublement en 2017-2018 est de droit pour les étudiants de M1 inscrits en 2016-2017.
- les étudiants redoublant leur M1 en 2017-2018 ne pourront accéder au M2 que sur autorisation de la Commission Master selon les procédures de recrutement en vigueur pour le M2 en 2016-2017.

Article 7 – Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury. L'existence ou non de « points bonus » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Le jury de M2 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle M dans sa délibération.

Article 8 – Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise

La validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise, le diplôme est systématiquement édité.

Article 9 – Mentions de réussite

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Article 10 – Inscription par validation d'acquis

La validation d'enseignement se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces UE n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

Article 11 – Absence

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Le traitement des justificatifs d'absence sera organisé dans un dispositif ad hoc complémentaire voté par la CFVU.

Article 12 – Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : Le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

La présence aux enseignements est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.
A partir de 3 absences non justifiées, l'étudiant.e est radié.e de la formation.

MCC du semestre 7

UE 1 – PMSPTO7U01 - APPROCHES CONCEPTUELLES EN PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DU TRAVAIL - NIVEAU 1

PMSPTO7E1A – Environnement et qualité de vie
PMSPTO7E1B - Jugement social et relations intergroupes : modèles et outils
PMSPTO7E1C - Représentations sociales : théories et applications
PMSPTO7E1D - Organisations et management

MCC de l'UE PMSPTO7U01 Coefficient 16

Sessions 1 et 2 : Examen terminal

2 examens sur table de 2h30 chacun (issus d'un tirage au sort):

- 1) Examen terminal 1 (Coefficient 8) portant sur les CM et TD de :
 - a. PMSPTO7E1A - Environnement et qualité de vie
ou de
 - b. PMSPTO7E1B- Jugement social et relations intergroupes : modèles et outils
- 2) Examen terminal 2 (Coefficient 8) portant sur les CM et TD de :
 - a. PMSPTO7E1C - Représentations sociales : théories et applications
ou de
 - b. PMSPTO7E1D - Organisations et management

UE 2 - PMSPTO7U02 - RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

PMSPTO7E2A - Recueil et traitement statistique des données
PMSPTO7E2B – Création et recueil des données en ligne
PMSPTO7E2C - Analyse de contenu des données d'entretien

MCC de l'UE PMSPTO7U02 Coefficient 6

Session 1 : Contrôle continu

1 contrôle continu :

- 1) Contrôle continu 1 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (Coefficient 3) portant sur : PMSPTO7E2A - Recueil et traitement statistique des données
+
- 2) Contrôle continu 2 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier portant sur : PMSPTO7E2B
- 3) Contrôle continu 3 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (Coefficient 3) portant sur : PMSPTO7E2C - Analyse de contenu des données d'entretien

Session 2 : Examen terminal

2 examens terminaux sur table, dont :

- 1) Examen terminal 1 (1h30 et Coefficient 3) portant sur : PMSPTO7E2A - Recueil et traitement statistique des données +
+ PMSPTO7E2B – Création et recueil des données en ligne.
- 2) Examen terminal 2 (1h30 et Coefficient 3) portant sur : PMSPTO7E2C - Analyse de contenu des données d'entretien

UE 3 - PMSPTO7U05 – MODELISATION ET EPISTEMOLOGIE

UE 2 PMSPTO7U05 - MODELISATION ET EPISTEMOLOGIE

PMSPTO7E5A - Modélisation statistique Niveau 1
PMSPTO7E5B - Modélisation scientifique et épistémologie

MCC de l'UE PMSPTO7U05 Coefficient 2

Session 1 : Contrôle continu

2 contrôles continus :

- 1) Contrôle continu 1 (Coefficient 1) portant sur : PMSPTO7E5A - Modélisation statistique Niveau 2
- 2) Contrôle continu 2 (Coefficient 1) portant sur : PMSPTO7E5B - Modélisation scientifique et épistémologie

Session 2 : Contrôle terminal

1 contrôle terminal (coefficient 2) sur table d'1h30 **tiré au sort** parmi :

- 1) PMSPTO7E5A - Modélisation statistique Niveau 2
- 2) PMSPTO7E5B - Modélisation scientifique et épistémologie ;

UE 4 - PMSPTO7U06 – RECRUTEMENT ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

UE 2 PMSPTO7U06 - RECRUTEMENT

PMSPTO7E6A - Recrutement
PMSPTO7E6B - Etalonnage des tests

MCC de l'UE PMSPTO7U06 Coefficient 2

Session 1 : Contrôle continu

1 contrôle continu portant sur chacun des 3 EC

Session 2 : Contrôle terminal

1 contrôle terminal sur table d'1 h 30 portant sur un des 3 EC **tirés au sort**

UE 5 - PMSPTO7U07 – ATELIERS PROFESSIONNELS

PMSPTO7E7A – Conception et Planification de projet Niveau 1

MCC de l'UE PMSPTO7E7A Coefficient 1

Session 1 : Contrôle continu

1 contrôle continu portant sur chacun des 3 EC

Session 2 : Contrôle terminal

1 contrôle terminal sur table d'1 h 30 portant sur un des 3 EC **tirés au sort**

UE 6 - PMSPTO7U03 - LANGUE VIVANTE

PMSPTO7E3A – Anglais

MCC de l'UE PMSPTO7U03 Coefficient 4

Session 1 : 1 contrôle continu

Session 2 : 1 examen terminal : 1 contrôle sur table d'1h30

UE 7 - PMSPTO7U04 - TRAVAIL D'ETUDES ET RECHERCHES - NIVEAU 1

PMSPTO7E4A - Séminaire de recherche

MCC de l'UE PMSPTO7U04
Coefficient 4

Sessions 1 et 2 : Contrôle continu - 1 dossier

MCC du semestre 8

UE 8 – PMSPTO8U01 - THEORIES APPLIQUEES

PMSPTOE1A - Analyse du travail et ergonomie
PMSPTOE1B – Risques, Qualité de vie et Santé mentale d'urgence
PMSPTOE1C - Psychodynamique du travail et clinique de l'activité
PMSPTOE1D – Prévention des discriminations et gestion de la diversité
PMSPTOE1E – Psychologie sociale de la santé

MCC de l'UE PMSPTO8U01
Coefficient 10

Session 1 : Contrôle continu

5 contrôles continus :

- 1) Contrôle continu 1 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (Coefficient 2) portant sur : PMSPTOE1A – Analyse du travail et ergonomie
- 2) Contrôle continu 2 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (Coefficient 2) portant sur : PMSPTOE1B – Risques, qualité de vie et santé mentale d'urgence
- 3) Contrôle continu 3 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (Coefficient 2) portant sur : PMSPTOE1C – Psychodynamique du travail et clinique de l'activité
- 4) Contrôle continu 4 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (Coefficient 2) portant sur : PMSPTOE1D : Prévention des discriminations et gestion de la diversité
- 5) Contrôle continu sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (coefficient 2) portant sur : PMSPTOE1E : Psychologie sociale de la santé

Session 2 : Examen terminal

1 examen terminal sur table d'1h30 tiré au sort parmi les 5 EC

UE 9 - PMSPTO8U02 - EVALUATION ET MODELES D'ANALYSES

PMSPTOE2A – Conception et planification de projet
PMSPTOE2B – Suivi de projets tutorés
PMSPTOE2C – Modélisation statistique niveau 1

MCC de l'UE PMSPTO8U02
Coefficient 5

Session 1 : Contrôle continu

2 contrôles continus :

- 1) Contrôle continu 1 sous la forme d'un écrit ou d'un dossier (Coefficient 2) portant sur : PMSPTOE2A – Conception et planification de projet et sur PMSPTOE2B – Suivi de projets tutorés
- 2) Contrôle continu 2 sous la forme d'un écrit (Coefficient 3) portant sur : PMSPTOE2C - Modélisation statistique Niveau 1

Session 2 : Examen terminal

2 examens terminaux sur table :

- 1) Examen terminal d'1h30 (Coefficient 2) portant sur : PMSPTOE2A – Conception et planification de projet et sur PMSPTOE2B – Suivi de projets tutorés
- 2) Examen terminal de 2h (Coefficient 3) portant sur : PMSPTOE2C - Modélisation statistique Niveau 1

UE 10 - PMSPTO8U03 - ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

PMSPTOE3A - Ethique de la recherche et déontologie professionnelle

PMSPTOE3B - Connaissance des terrains professionnels

MCC de l'UE PMSPTO8U03

Coefficient 5

EC : PMSPTOE3A - Ethique de la recherche et déontologie professionnelle

Sessions 1 et 2 : Examen terminal (Coefficient 2) - 1 contrôle sur table de 2 h

EC PMSPTOE3B - Connaissance des terrains professionnels

Sessions 1 : Contrôle continu (Coefficient 3) - 1 dossier

Session 2 : Examen terminal (Coefficient 3) - 1 Contrôle sur table d'1h30

UE 11 - PMSPTO8U04 - TRAVAIL D'ETUDES ET RECHERCHES - NIVEAU 2

8- Séminaire de recherche

MCC de l'UE PMSPTO8U04

Coefficient 10

Sessions 1 et 2 : Contrôle continu - 1 dossier

COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE PSYCHOLOGIE

Consulter le site internet de la Faculté de Psychologie : <http://www.psychologie.univ-nantes.fr>

COORDONNEES D'ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET PROFESSIONNELLES EN PSYCHOLOGIE

L'APNE (Association de Psychologie Nantaise Etudiante) s'attèle à rassembler des étudiants venus de la filière psychologie afin de monter des projets (soirée d'intégration, rencontre avec des professionnels, etc.). Le BDE APNE est membre d'InterAsso Nantes (Fédération d'associations étudiantes locales) et de la Fenepsy (Fédération d'associations étudiantes de psychologie).

APNE : Association de Psychologie Nantaise Etudiante

En tant que futur professionnel, il est important de prendre très tôt connaissance des associations professionnelles qui concernent les enseignants-chercheurs en psychologie, les psychologues praticiens, mais aussi les étudiants car ils peuvent y adhérer.

En visitant les sites de ces associations, vous vous familiariserez avec l'actualité de la psychologie à partir des « dossiers » qui sont travaillés et qui sont directement liés à la formation et à la pratique en psychologie.

La liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle renvoie aux organisations les plus « généralistes » (par ordre alphabétique).

AEMU : Association des Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités

FFPP : Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
et plus particulièrement l'onglet Pays de la Loire pour la Coordination régionale

SFP : Société Française de Psychologie

ADRESSES UTILES

Scolarité des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

La scolarité est ouverte du lundi au vendredi de 08h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 - **Attention : fermeture le jeudi matin.**

Le service de scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales gère le public étudiant de ce pôle : inscriptions, examens, diplômes, procédures spécifiques... Il vous propose de nombreux services pour améliorer l'organisation de votre parcours universitaire (aménagement de scolarité, réorientation, validation d'acquis, diplômes, etc.)

https://www.univ-nantes.fr/1372852336937/0/fiche___pagelibre/&RH=INSC

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)

SUIO

110 bd Michelet BP 42212 - 44322 NANTES cedex 3, tél. 02 40 37 10 00

[**suio.info.or@univ-nantes.fr**](mailto:suio.info.or@univ-nantes.fr)

L'équipe du SUIO peut vous accompagner à finaliser votre projet professionnel, à rédiger des CV/Lettres, à préparer des entretiens, à contacter des entreprises, à rechercher des stages, etc.

La Journée d'Orientation du Campus Tertre se déroulera le mardi 23 octobre 2018.

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

CROUS

2 boulevard Guy Mollet - BP 52213

44322 NANTES Cedex 3

02 30 06 02 44

Service social

Possibilité de rencontrer une assistante sociale : contacter le CROUS

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

SUMPPS

Maison des Services

110 boulevard Michelet - BP 42212

44322 - NANTES CEDEX 3

02 40 37 10 50 et 10 69

[**accueil.sumpps@univ-nantes.fr**](mailto:accueil.sumpps@univ-nantes.fr)

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire !